



Aide aux devoirs

Délégués de Parents d'Elèves FCPE : Parents en colère

Après une année scolaire de rencontres avec Madame MARECHAL, adjointe aux Affaires Scolaires, **les parents apprennent avec stupeur que la mairie d'Orléans a décidé de maintenir le dispositif d'aide aux devoirs tel qu'elle l'avait mis en place à la rentrée 2001 : pas de sortie possible des enfants avant la fin de l'aide...**

Alors que des exemples d'écoles (Les Cordiers, Louis Guilloux,..) ayant fonctionné différemment avant 2001, ont été longuement évoqués en réunion avec Madame MARECHAL. Ces écoles proposaient, à la satisfaction de tous, la possibilité de départs échelonnés dans la dernière demi-heure de l'aide aux devoirs.

Pour une année scolaire encore, les enfants ne pourront pas accéder à certaines activités sportives ou culturelles proposées à l'extérieur de l'école, pour incompatibilité d'horaires, ou seront contraints d'y arriver systématiquement en retard ! Est-ce l'exemple du respect des autres que la municipalité entend inculquer aux enfants ?

Les problèmes liés à la sécurité dans la rue, dus à une sortie massive de tous les enfants à la même heure, restent entiers.

Cette position de la municipalité traduit son absence de confiance envers les parents et les éducateurs qui partagent la responsabilité éducative des enfants.

Les parents élus de la FCPE rappellent à la municipalité que «l'égalité de traitement » des écoles ne signifie pas « uniformité de traitement ». En conséquence, **ils demandent à la mairie de revenir sur sa position et de laisser à chaque conseil d'école le choix d'autoriser ou non la sortie échelonnée, dans la dernière demi-heure de l'aide aux devoirs.** Ce choix doit alors être inscrit dans le règlement intérieur de l'école (comme c'était le cas aux Cordiers et à Louis Guilloux).

Ils rappellent également que toutes les activités périscolaires proposées par la mairie doivent avant tout s'inscrire dans une perspective éducative et de service. Ils attendent d'être considérés vis à vis de ces services comme des citoyens, responsables, capables de civisme et non des fauteurs de troubles.

Pour l'instant, **le COMité ORLéanais FCPE appelle l'ensemble des parents des écoles primaires à renvoyer à la mairie la convention en remplaçant la signature par la mention « Souhait d'une sortie échelonnée dans la dernière demi-heure ».** Le COMité Orléanais dénonce l'attitude de la mairie qui agit de manière répressive, n'appréhendant l'enfant que dans son seul rapport à l'école et non dans sa globalité.

Le COMité ORLéanais FCPE